N4103 - Conduite de transport en commun sur route

RIASEC: Rc

Appellations

Agent commercial / Agente commerciale de conduite transport en commun	Conducteur / Conductrice de mini bus de plus de 9 personnes
Chauffeur / Chauffeuse de bus	Conducteur / Conductrice de Petit Train touristique
Chauffeur / Chauffeuse de car	Conducteur / Conductrice de ramassage scolaire
Chauffeur / Chauffeuse de ligne transport de personnes	Conducteur / Conductrice de tramway
Chauffeur / Chauffeuse de ramassage de personnes	Conducteur / Conductrice de transport de troupes
Cocher / Cochère	Conducteur / Conductrice de trolleybus
Conducteur / Conductrice d'autobus	Conducteur / Conductrice de voyageurs réseau routier
Conducteur / Conductrice de bus	Conducteur / Conductrice machiniste
Conducteur / Conductrice de bus sur piste aéroport	Conducteur / Conductrice transport scolaire
Conducteur / Conductrice de bus urbain et interurbain	Conducteur-receveur / Conductrice-receveuse
Conducteur / Conductrice de car	Machiniste-receveur / Machiniste-receveuse
Conducteur / Conductrice de car grand tourisme	Traminot / Employée de tramway
Conducteur / Conductrice de car tourisme	

Définition

Réalise le transport en commun de personnes, en service urbain, interurbain, régional, national ou international, selon la réglementation routière, les règles de sécurité des biens et des personnes et les impératifs de délai et de qualité.

Peut effectuer des opérations dans le cadre de circuits touristiques ou de voyages (itinéraire, prestations hôtelières, formalités douanières, commentaire touristique,...).

Accès à l'emploi métier

Cet emploi/métier est accessible sans diplôme ni expérience professionnelle. Un CAP agent d'accueil et de conduite routière peut en faciliter l'accès.

Les permis D, D1, D1E, DE (précédemment D et ED) pour la conduite de véhicules transport en commun de plus de 9 places complétés par la Formation Initiale Minimum Obligatoire -FIMO- option « voyageurs » sont exigés. Un renouvellement périodique de la FIMO par la Formation Continue Obligatoire -FCO- est exigé.

Une carte chronotachygraphe est obligatoire pour la conduite de véhicules de transport de voyageurs de plus de 9 places.

Des permis ou habilitations spécifiques (permis T « piste aéroportuaire », habilitation tramway, ...) peuvent être requis.

La formation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 -PSC1- peut être requise.

Un casier judiciaire exempt de toute mention contradictoire est généralement exigé.

La pratique d'une langue étrangère peut être demandée (transport international).

Conditions d'exercice de l'activité

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein d'entreprises de transport, d'agences de tourisme, de collectivités, d'administrations, de l'armée, en contact avec une clientèle diversifiée (passagers transport en commun, scolaires, personnels d'entreprise, ...) et en liaison avec les personnels de la structure (personnel d'exploitation, responsable de ligne, contrôleur, ...).

Elle peut s'exercer en horaires fractionnés, les fins de semaine, jours fériés, de nuit et impliquer un éloignement du domicile de plusieurs jours.

Compétences de base

Savoir-faire		Savoirs	
☐ Préparer le véhicule, repérer le parcours et prévoir les aléas	Rc	☐ Techniques de prévention et de gestion de conflits	
☐ Accueillir, renseigner les passagers et les assister si besoin	Sc	Règles de sécurité des biens et des personnes	
□ Encaisser le montant d'une vente	С	☐ Réglementation du transport de personnes	
□ Contrôler les titres de transport		☐ Caractéristiques du chronotachygraphe	
'		☐ Lecture de carte routière	
☐ Conduire des passagers selon un parcours/circuit prédéfini	R	Utilisation de matériel de navigation	
Renseigner les documents de bord d'un véhicule	Cr	☐ Principes de la relation client	
☐ Contrôler l'état de fonctionnement du véhicule et effectuer le nettoyage	Cr		
□ Déclencher les mesures d'urgence en cas d'incident	С		

Compétences spécifiques

Savoir-faire Savoir-faire		Savoirs
☐ Réaliser des déplacements aéroportuaires	R	
□ Réaliser des déplacements internationaux	R	
☐ Réaliser des déplacements interurbains	R	
☐ Réaliser des déplacements nationaux	R	
☐ Réaliser des déplacements régionaux	R	
☐ Réaliser des déplacements urbains	R	
☐ Conduire un tramway	R	☐ Formation Initiale Minimum Obligatoire (FIMO)
□ Conduire un véhicule nécessitant un permis T « piste aéroportuaire »	R	☐ Formation Continue Obligatoire (FCO)
☐ Conduire et déposer le client à son lieu de destination	R	☐ Habilitation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1)
☐ Transporter du personnel d'entreprise	R	
☐ Transporter des personnes à mobilité réduite	Rs	
☐ Transporter des scolaires	Rs	

	Compétences spécifiques			
	Savoir-fai	re		Savoirs
	Conduire un autobus articulé		R	
	Conduire un autobus à deux niveaux		R	
-	Conduire un autocar de tourisme		R	
-	Conduire un Trolleybus		R	
-	Conduire un fiacre		R	
	Conduire un Petit Train Touristique		R	
	Réaliser le règlement de prestations de services		Cr	☐ Réglementation des douanes
	Effectuer le repérage d'un parcours touristique		Cr	☐ Formalités douanières
	Commenter le circuit touristique aux passagers		S	☐ Géographie du tourisme
	Assurer une maintenance de premier niveau		R	☐ Maintenance de véhicules
	Réaliser l'entretien du matériel		R	☐ Maintenance de premier niveau
				☐ Mécanique automobile
	Environnements de travail			
	Structures	Secteurs		Conditions
	Agence de tourisme	☐ Armée		
	Collectivité territoriale			
	Entreprise de transport			

☐ Entreprise publique/établissement public

Mobilité professionnelle

Emplois / Métiers proches

Fiche ROME	Fiches ROME proches
N4103 - Conduite de transport en commun sur route	N4102 - Conduite de transport de particuliers
■ Toutes les appellations	Toutes les appellations
N4103 - Conduite de transport en commun sur route	N4104 - Courses et livraisons express
■ Toutes les appellations	Toutes les appellations
N4103 - Conduite de transport en commun sur route	N4105 - Conduite et livraison par tournées sur courte distance
■ Toutes les appellations	Toutes les appellations
N4103 - Conduite de transport en commun sur route	N4302 - Contrôle des transports en commun
■ Toutes les appellations	Toutes les appellations

Emplois / Métiers envisageables si évolution

Fiche ROME	Fiches ROME envisageables si évolution
N4103 - Conduite de transport en commun sur route	D1204 - Location de véhicules ou de matériel de loisirs
■ Toutes les appellations	 Toutes les appellations
N4103 - Conduite de transport en commun sur route	D1404 - Relation commerciale en vente de véhicules
■ Toutes les appellations	 Toutes les appellations
N4103 - Conduite de transport en commun sur route	J1305 - Conduite de véhicules sanitaires
■ Toutes les appellations	 Toutes les appellations
N4103 - Conduite de transport en commun sur route	K2110 - Formation en conduite de véhicules
■ Toutes les appellations	 Toutes les appellations
N4103 - Conduite de transport en commun sur route	N4101 - Conduite de transport de marchandises sur longue distance
■ Toutes les appellations	 Toutes les appellations
N4103 - Conduite de transport en commun sur route	N4204 - Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes
■ Toutes les appellations	 Toutes les appellations